

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

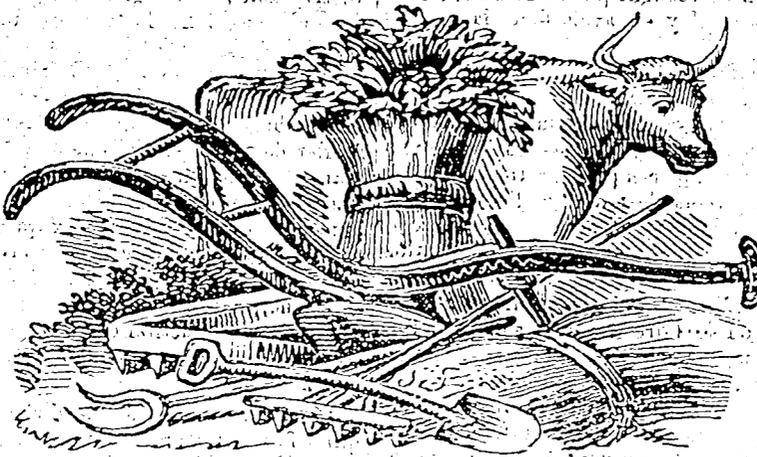
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2^{me} insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.



PRIÈRE A NOS ABONNÉS ROTARDATEIRES DE PAYER AU PLUS TOT.

SOMMAIRE :

- Causerie agricole :** Moyen de rendre à la terre les principes fertilisants enlevés par les récoltes.
- Revue de la semaine :** Nouvelle de Rome, de France. — Départ de Mgr. l'Archevêque de Québec pour Rome. — Législature de la Province de Québec.
- Sujets divers :** Conseil d'agriculture de la Province de Québec. — Budget de la Province de Québec. — La morve des chevaux.
- Petite chronique :** Exposition de fromage en Angleterre. — Exportation des œufs en Angleterre. — Bois de chauffage pour le Grand Tronc.
- Recettes :** Moyen pour empêcher le lait de tourner. — Emploi de la betterave pour améliorer le papier. — Moyen pour défendre les choux des chenilles. — Moyen de rendre les taureaux dociles.
- Bibliographie :** Calendrier et Almanach de la Maison Roland de Montréal. — Agence à Ste. Anne du Scientific American publié à New-York.

CAUSERIE AGRICOLE

MOYEN DE RENDRE À LA TERRE LES PRINCIPES FERTILISANTS ENLEVÉS PAR LES RÉCOLTES.

Dans notre dernière causerie, nous disions que, même en recueillant tout le fumier des animaux, déjections solides et déjections liquides, il nous est impossible de restituer à la terre tous les éléments nutritifs que les plantes cultivées lui ont enlevés.

Cette proposition peut paraître étrange à un grand nombre de nos agriculteurs progressistes qui ont cru et qui croient encore que le fumier de ferme est un moyen infail- lible de rendre la fertilité à nos terres épuisées. Elle est même capable de décourager et d'arrêter le commencement de progrès que l'on observe depuis quelques années sous le rapport de l'utilisation des engrais.

Ce n'est certainement pas là notre but ; nous n'écrivons pas pour décourager les hommes qui ont bien voulu se mettre à la tête de notre progrès agricole et faire pénétrer les améliorations dans cette industrie rurale naguère encore livrée à la plus malheureuse routine. Bien loin de vouloir les entraver dans leur œuvre patriotique, nous prenons tous les moyens possibles de les aider, de les éclairer et de leur démontrer que le progrès n'a pas de bornes ; qu'il y a encore et qu'il y aura toujours des problèmes importants à résoudre, des sujets dignes d'attirer leur attention et sur lesquels ils pourront exercer leur féconde activité.

Le principe de la restitution est un des plus importants en agriculture. Rendre à la terre tous les éléments que les récoltes lui enlèvent, voilà le grand moyen de conserver la fertilité des sols ; lui donner plus que les plantes lui prennent, voilà celui de rendre féconds les terrains appauvris. Eh bien, nous le répétons, le fumier seul de nos animaux ne suffit pas pour effectuer cette restitution essentiellement nécessaire pour assurer notre prospérité agricole.

En effet, une partie notable des produits végétaux sont vendus en nature, notre avoine est consommée dans les villes ou exportée loin de son centre de production, notre orge de même ; notre blé est exclusivement employé à la consommation de l'homme, notre lin, graines et filasse, est également livré à des acheteurs étrangers ou employé pour les besoins du ménage. Or, tous ces produits ont pris à la terre la plus grande partie des éléments dont ils sont formés, et néanmoins ils ne lui rendent rien.

Nos fourrages, notre paille, l'herbe de nos pâturages,

Card J. B. L. Timelin,
Hôpital-Général de Québec.

forment seuls la nourriture des animaux de la ferme avec une petite portion de grains conservés dans ce but. Ils sont l'unique partie de nos produits végétaux qui satisfont au grand principe de la restitution et encore n'est-ce qu'incomplètement, car les bestiaux ne rendent pas en fumier autant de substances fertilisantes qu'il y en avait dans la nourriture qu'ils ont absorbée.

Voyons plutôt. Avec le foin, la paille, les grains, les racines, nous entretenons des animaux qui donnent du lait, de la laine et des petits, nous en engraissons d'autres qui donnent de la viande. Tous produisent aussi du fumier, il est vrai. Mais ce lait, cette laine, ces petits, cette viande, ne se sont pas produits seuls. Dans l'estomac de l'animal, par un travail admirable, les aliments absorbés ont subi certaines transformations, ils ont été élaborés; une portion importante a été introduite dans l'organisme. Cette portion s'est ensuite transformée à son tour, soit pour entretenir la vie même de l'animal ou le faire grandir, soit pour former du lait, de la laine ou de la viande.

L'entretien de l'animal, sa croissance, son lait, sa viande se sont donc faits aux dépens des aliments qu'il a consommés. Le fumier ne représente donc pas la totalité de ces aliments; par conséquent en le rendant à la terre, on ne restitue qu'une partie des substances que lui ont enlevées les récoltes. Pour que la restitution fût complète, il faudrait retourner à la terre les produits animaux que nous venons de nommer ou du moins la plus grande partie, ce qui, on le conçoit sans peine, ne serait pas avantageux.

En supposant qu'aucune partie des fumiers de ferme ne fût pas perdue, en supposant même que tous les produits du sol fussent consommés sur place, la restitution ne pourrait donc pas être entière, puisque une foule de produits animaux sont livrés au commerce. Voilà la seule conclusion que la logique nous oblige de tirer en présence des faits que nous venons de faire connaître.

D'ailleurs, nous ne sommes pas le premier qui ait formulé cette proposition. Un savant agronome M. Ed. Lecouteux le disait, il n'y a que quelques mois: " Nous restons dans la logique de nos convictions agricoles en soutenant que le bétail est, au résumé, un destructeur plutôt qu'un producteur d'engrais. " Et, en disant cela il ne faisait que répéter les conclusions des expériences inattaquables de nos plus savants chimistes agricoles.

Ceci demande quelques explications; car nous ne voulons pas que notre opinion soit mal interprétée... On nous dira peut-être puisque le bétail est un destructeur d'engrais, pourquoi l'entretenir sur nos terres, et pourquoi nous avez-vous si souvent conseillé d'en nourrir le plus possible? Le bétail est un destructeur d'engrais, mais sans lui la destruction serait encore plus complète. La culture est une industrie, et elle doit fabriquer des denrées commerciales. Sans bétail, il faudrait vendre tous les produits végétaux disponibles, et la destruction deviendrait immense, incontrôlable, sans compensation. Avec le bétail, on a du moins une compensation dans le fumier qu'il produit: de deux maux, il faut choisir le moindre; et plus nous tiendrons d'animaux, sur une même étendue de terrain, plus nous en engraissons, plus la compensation sera considérable.

Mais tout cela, tous ces raisonnements sur l'insuffisance du fumier de ferme diront quelques-uns, n'est que simple théorie; la pratique pense et agit autrement. Détrompez-vous: les meilleurs praticiens de notre époque ne pensent pas autrement que nous. Ils professent le plus haut respect pour le fumier; néanmoins ils sont convaincus qu'il a besoin d'engrais complémentaires plus riches que lui en subs-

tances minérales et capables de terminer ce qu'il a si bien commencé.

La culture Anglaise, par exemple, ne fait pas autrement. On le sait, ses succès dans les diverses branches de son industrie sont les plus grands que l'on connaisse chez les nations civilisées. Sa fortune est immense et sa science théorique et pratique peut être proposée comme modèle au monde entier; en un mot elle n'a de rivale sérieuse que dans la fertile Belgique. Eh bien, elle commence d'abord par nourrir un nombreux bétail qui lui fournit une masse énorme de fumier de ferme. Mais elle ne trouve pas cette masse suffisante pour entretenir la fertilité de ses terres et ne se croirait pas sûre du succès si elle s'en contentait. Elle y ajoute tous les engrais commerciaux qu'il lui est possible de se procurer. Dans le nombre, nous pouvons citer surtout le guano qu'elle fait venir du Pérou en quantités considérables, les superphosphates, les poudres d'os dont la préparation a nécessité la construction de manufactures très-nombreuses et très-importantes, et la chaux qu'elle emploie comme amendement.

C'est cette conviction de l'insuffisance du fumier de ferme qui a fait la fortune agricole de l'Angleterre. C'est sa mise en pratique qui a permis à ses cultivateurs de féconder leurs terres et de produire les denrées alimentaires à un prix plus bas que dans aucune autre contrée. Ne cherchons pas ailleurs la raison de ses succès; n'en donnons pas crédit ni à son sol, ni à son climat. Son sol! il est généralement de la plus médiocre qualité: un quart environ de sa surface est couvert de montagnes; un autre quart n'était autrefois que des marais impraticables; un troisième se compose de landes sablonneuses et de terrains crayeux encore plus stériles naturellement; le dernier quart seul comprend des terres suffisamment fertiles et saines. Tout cela est bien changé, il est vrai; les marais ont été assainis, les terres stériles fécondées: mais dans leur état naturel ils n'en étaient pas moins incultivables et ils le seraient encore si l'on n'avait eu que les engrais de ferme pour les rendre fertiles.

Son climat! il est ou ne peut plus défavorable à la production de la plupart de nos végétaux cultivés. Il est excessivement humide, et l'on sait que ce n'est pas sous les climats humides que les grains donnent leurs meilleurs rendements. Il fallait donc améliorer le sol, l'amender de manière à diminuer le plus possible la mauvaise influence de l'humidité atmosphérique. C'est ce que l'on a fait; mais il faut reconnaître que ce n'est pas sans difficulté que l'on parvient au succès en travaillant contre le cours naturel des choses. Cette humidité du climat est même si grande qu'elle s'oppose à la dessiccation convenable du foin des prairies, tellement que si le cultivateur anglais n'était pas aussi entreprenant le sol de cette contrée ne serait encore qu'un immense pâturage ne donnant que des profits très-restreints. Il y a pourvu en remplaçant une partie des prairies et des pâturages par la culture des racines et surtout des navets. Mais cette culture demande beaucoup d'engrais et il lui fournit ce qu'elle demande.

Le cultivateur belge agit d'une manière analogue sous le rapport des fumures, il ne croit pas que les engrais de ferme soient suffisants pour fertiliser ses champs. Il entretient d'abord un bétail nombreux, environ une tête par deux arpents, c'est-à-dire que sur une terre de 40 arpents il nourrit toute l'année 20 bêtes à cornes ou l'équivalent. Puis, à l'énorme quantité d'engrais produite par ces animaux, il ajoute tous les engrais humains qu'il peut se procurer et en outre le commerce lui fournit des substances fertilisantes en très-fortes proportions, telles que le guano, etc.

Par ce moyen son sol est devenu un véritable grenier d'abondance. Le rendement moyen du blé est de 22 minots par arpent; en Flandre cette moyenne s'élève à 25 minots. La production moyenne du seigle est de 23 minots par arpent. en Flandre elle atteint 27 minots. Tous les ans, on livre à l'engraissement 150,000 bêtes à cornes, 57,000 moutons, 247,000 porcs. La Belgique exporte annuellement de 15,000 à 20,000 chevaux, de 60,000 à 65,000 bêtes-à-cornes, de 100,000 à 115,000 porcs, et de 60,000 à 65,000 moutons. Ces chiffres sont extraits d'un rapport de M. Romberg, directeur de l'agriculture au ministre de l'intérieur, à Bruxelles.

Voilà notre preuve complète. La théorie enseigne que les fumiers de ferme ne suffisent pas pour entretenir la fertilité des terres cultivées et la pratique des pays les plus avancés en agriculture vient confirmer cet enseignement. Tous ces pays sont de forts producteurs de fumier de ferme puis à ce fumier ils ajoutent des masses énormes d'engrais fournis par les grands centres de population et par le commerce. C'est en agissant ainsi qu'ils arrivent au maximum de la production, qu'ils transforment en sols d'une fertilité étonnante, des terrains autrefois presque complètement stériles; qu'ils nourrissent une tête de gros bétail par chaque deux arpents, et que le rendement de ces deux arpents suffit en moyenne pour nourrir et entretenir quatre individus.

Quel contraste avec ce que nous avons sous les yeux dans notre propre pays! Il nous faut en moyenne cinq arpents pour nourrir une tête de gros bétail; en faisant la répartition des terrains cultivés également entre tous les habitants de la Province, nous trouvons que quatre individus exigent pour son vêtement et sa nourriture une étendue moyenne de 20 arpents; c'est-à-dire que notre sol est dix fois moins fertile que celui des riches contrées citées plus haut.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

Le 3 novembre a été marqué dans les Etats romains par deux actes d'un caractère bien différent. C'était à Mentana: une foule de Garibaldiens et de gens fourvoyés par la secte révolutionnaire se donnaient rendez-vous sur ce théâtre si mémorable du triomphe de la Religion sur l'impunité, afin de rendre hommage aux *Martyrs de l'indépendance italienne*. C'est ainsi qu'ils appellent les misérables qui, au mépris de toutes les lois divines et humaines, vinrent se ruer sur les héroïques soldats pontificaux. En même temps, les catholiques coavaincus se transportaient en foule au Campo Verano pour prier sur la tombe des soldats de la Religion, nouveaux croisés, morts en défendant l'Eglise du Christ.

Voici comment l'*Echo de Rome* rend compte de ces deux actes:

"En attendant le grand meeting international du Colysée, où probablement vont se jouer les destinées de la royauté sarde, les associations démocratiques, pour se faire la main sans doute, se sont donné rendez-vous à Montana, le 3 novembre: les Garibaldiens abondaient.

"Mentana, on se le rappelle, est le champ de bataille où des milliers de gens, pour la plupart égarés par la secte, méconnus par tous les gouvernements venus au mépris de toutes les lois porter le désordre et l'épouvante dans la contrée la plus pacifique du monde, se mesurèrent, il y a cinq ans, avec les troupes pontificales, inférieures en nombre, mais pleines du feu sacré des martyrs et prêtes à verser la dernière goutte de leur sang pour le triomphe du droit et de la justice.

"Là se trouvèrent en présence la foi et la libre-pensée, la Révolution et l'Eglise, l'iniquité s'appuyant sur la force brutale, la vertu ne comptant que sur sa conscience et sur le ciel. Le résultat de la lutte fut ce qu'il devait être: le droit l'emporta sur la brutalité, la vaillance sur le nombre. A force de prodiges de valeur, les soldats du Pape réussirent seuls à repousser l'ennemi jusque sous les murs de Mentana; la troupe française, en prenant part à l'action, assura le succès de la journée. Ces soldats pontificaux, autrefois si méprisés, que les Garibaldiens se vantaient de chasser devant eux avec la crosse de leurs fusils, forcèrent leurs envahisseurs à changer leurs cris de "Rome ou la mort" en cet autre moins pompeux, mais plus significatif et mieux adapté: "Sauve qui peut!".....

"Mais que sont allés faire sur le champ de bataille ces hordes démocrates? Exhumer les ossements des *Martyrs de l'indépendance italienne* et leur rendre les hommages de la sépulture. Tel était le but apparent; mais en réalité il faut, pour connaître le vrai but, interroger les coryphées de la secte jacobine et leurs discours séditieux.

"La Révolution a voulu compter ses forces, maintenir ses adeptes dans l'esprit de révolte, leur rappeler que leur but commun est de renverser toute autorité établie et de bouleverser tout ce qui est debout. Victor-Emmanuel s'en doute-t-il? on ne le dirait pas à voir les autorisations qu'il distribue à plaines mains pour ces manifestations malsaines. Il l'apprendra plus tard à ses dépens....."

Mais dans le même temps, "une contre-démonstration, continue l'*Echo de Rome*, avait lieu au cimetière de Saint-Laurent. Les fidèles se rendaient en foule au Campo-Verano pour prier sur la tombe des soldats pontificaux. Bien que le libéralissime municipe ait fait disparaître la statue du Zouave de Castelfidardo, et souillé par une inscription indigne le monument élevé à la mémoire des défenseurs du Saint-Siège, les catholiques ont su retrouver le tombeau de ces braves et ils y ont prié pour les martyrs et pour les bourreaux. Nous avons nous-même été témoin de cette scène touchante, heureux de constater que la meilleure partie de la population romaine se souvient des héroïques défenseurs du territoire de l'Eglise, tandis que l'autre partie (et quelle partie!) profane la poussière des morts de Mentana."

Le contraste était donc complet. D'un côté les discours incendiaires et les cris de mort contre tout ce qui est saint et digne de respect; de l'autre des prières en faveur du triomphe de la foi et de la conversion des méchants.

— Un désastre immense vient de fondre sur la malheureuse Italie, et ruiner de fond en comble les fortunes les mieux assises. L'inondation ardente, impétueuse, dévastatrice couvre de ses eaux courroucées les plus fertiles plaines de la péninsule italienne, détruisant tout ce qui semble s'opposer à sa marche envahissante.

"L'habitant des plaines de Mantoue, de Rovigo, de Ferrare, et de Modène, dit le *Times*, sait qu'il a, pour ainsi dire, une mer suspendue au-dessus de sa tête; que le cours de chaque rivière et de chaque canal est non-seulement de niveau avec le toit de sa maison, mais encore, dans certains cas, avec le clocher de l'église paroissiale, et que la simple crevasse d'une digue ou le débord de l'énorme masse liquide suffirait à provoquer une catastrophe. L'Italie semble être cette année sous le coup d'un désastre sans précédents. Les eaux se sont élevées à des hauteurs inconnues. Les deux tiers de la province de Mantoue et un tiers de celle de Ferrare ont été submergés. Plus de 20,000 familles sont sans abri.

"De vastes étendues de sols sont transformées en lacs, à la surface desquels on distingue la pointe des arbres, le

sommet des toits, et les cadavres flottants des animaux domestiques. Granges, fermes, si solidement bâties en ces contrées, et beaucoup d'églises n'ont pu résister à la violence de ce déluge. Un grand nombre d'êtres humains ont péri, et la condition des survivants n'est guère moins à déplorer. Le bétail arraché aux flots se meurt faute de fourrage. La moisson et grangée, les champs ensemencés, tout est perdu. La plus riche des plaines, il y a à peine un mois, est devenue un marais affreux, destiné à gâter pendant de longues années les marquis de la dévastation. Et les ravages ne sont pas limités aux basses terres du Pô; partout les rivières se répandent hors de leur lit; les eaux couvrent la péninsule.

Plusieurs regardent cet immense désastre comme une punition du Ciel et nous sommes de ceux là. L'Italie, depuis plusieurs années a été le réceptacle de toutes les impiétés et de toutes les turpitudes. Elle est, on pourrait dire, la patrie des impiétés et des sociétés secrètes; tout ce que l'Europe et le monde entier contient d'ennemis jurés de Dieu et de l'Eglise est sûr d'être reçu à bras ouverts et honorés par les Italiens. Elle a donné naissance aux Garibaldiens, aux voleurs, aux assassins, et aux spoliateurs de l'Eglise. Son roi même, oubliant le noble sang qui coule dans ses veines, s'est allié à ces gens de sac et de corde et est venu établir son trône dans la sainte Cité des Papes.

Tous ces crimes ne pouvaient rester impunis, et Dieu semble avoir frappé de son bras vengeur cette terre souillée. Les philo-sophes attribueront à des causes naturelles, les pluies torrentielles et les inondations qui en ont été la suite; mais même en admettant ces causes naturelles, nous savons que le Tout Puissant est l'auteur de la nature, qu'il en est le maître, qu'il tient les causes entre ses mains et qu'il les dispose à son gré pour produire comme il Lui plaît. L'Italie a péché Dieu l'en punit tout comme il a puni la France, quoique par des moyens différents. Sans doute que la pluie est naturelle; mais c'est la Providence Divine qui la règle, et en dépit des explications des naturalistes nous persistons à voir dans les inondations des rivières de l'Italie un châtement bien grand il est vrai, mais aussi bien mérité.

Nous ne nous réjouissons pas de ces malheurs, tout au contraire, nous plaignons sincèrement le pauvre coupable ainsi châtié; mais nous nous croyons obligés de rappeler que la justice de Dieu doit avoir son cours afin de forcer les hommes au repentir et de préparer leur conversion.

— La tranquillité et la paix qui paraissent si gravement compromise en France semblent vouloir renaître. La majorité conservatrice de l'Assemblée nationale s'est reconstituée. Le danger lui a donné le courage de se reformer en un tout compacte qui pût la rendre capable de résister aux empiétements et aux tentatives destructives du radicalisme et de la Révolution.

Le 5 Décembre, l'Assemblée nationale était appelée à choisir un comité de 30 membres chargés de définir les conditions de la responsabilité ministérielle et de déterminer les attributions des pouvoirs publics. C'était une question vitale pour la paix de la France; et les conservateurs l'ont comprise ainsi. Aussi ont-ils fait tous leurs efforts pour maintenir leurs positions. Leur liste comprenait 19 conservateurs et 11 républicains, et ils ont réussi à la faire adopter par un vote qui leur a donné 28 voix de majorité.

— Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec est partie jeudi, le 5 courant, pour Rome. Elle est accompagnée de M. le Grand-Vicaire Hamel, recteur de l'Université Loyal.

Les raisons qui ont engagé Sa Grâce à entreprendre ce pénible voyage dans une saison aussi difficile doivent être bien impérieuses. En effet, elles touchent aux questions les

plus vitales de la Religion catholique en ce pays. Depuis plusieurs mois, la presse religieuse se livrait à des polémiques ardentes sur ces questions; et par malheur quelques écrivains attaquaient grossièrement notre généreux clergé et même notre vénérable évêché au grand scandale de la population. D'un autre côté, le saint évêque de Montréal, usant d'un droit inaliénable et garanti par la constitution, avait, pour le plus grand bien de ses diocésains, divisé la ville de Montréal en un certain nombre de paroisses canoniques. Ce démembrement provoqua de nouvelles discussions. Enfin, en troisième lieu, on désirait établir une Université catholique à Montréal et l'on se proposait d'en faire la demande au Saint-Siège et à la Législature locale. Les débats reprirent à ce sujet une vigueur inquiétante. C'est alors que Mgr l'Archevêque se décida à soumettre ces questions à la plus haute autorité, à la Cour romaine elle-même. Nous espérons que Sa Grâce rapportera du centre de la catholicité cette paix précieuse dont la population de cette Province jouissait naguère.

Il est aussi rumeur que Mgr l'évêque des Trois Rivières doit également partir pour Rome. *Nous souhaitons un heureux voyage aux vénérables voyageurs.*

— Nos représentants à la Chambre Locale se sont mis sérieusement à l'œuvre. Comme toujours les commencements de cette session furent peu productifs; mais on semble bien résolu à poursuivre activement la besogne.

Le 2 décembre, par exemple, la séance commencée à 3 heures n'a été levée qu'à onze heures du soir. La plus grande partie de cette séance a été occupée à l'examen des subsides. M. Joly critiqua fortement la conduite du gouvernement à propos d'un item de \$5,000 proposés à l'augmentation de la bibliothèque du parlement. Il dit que c'est une folie de voter annuellement des sommes aussi considérables en faveur de cette bibliothèque. L'Hon. M. Chauveau répondit en faisant connaître les avantages que les membres retirent de cette collection d'ouvrages et repoussa habilement les insinuations de M. Joly. Enfin l'item fut voté.

Après discussions, les items suivants furent également adoptés; savoir: \$45,700 pour la Police provinciale; \$30,000 pour la maison de Réforme de St. Vincent de Paul; \$3,400 pour l'inspection des prisons; \$71,000 pour l'éducation supérieure; \$145,000 pour les écoles communes; \$8,000 pour les écoles des Municipalités pauvres; \$12,500 pour les Ecoles Normales; \$20,500 pour les salaires des Inspecteurs d'Ecoles; \$2,400, pour les journaux de l'Education; \$5,300 pour les Instituteurs en retraite; \$3,000 pour la Chambre des Arts et Manufactures; \$5,000 pour les écoles d'Artisans et d'Ingénieurs de Québec; \$50,000 pour les sociétés d'agriculture. Au sujet de cet item, M. Joly remarqua qu'il est d'absolue nécessité de faire de nouvelles dépenses pour améliorer l'agriculture dans les anciennes paroisses. L'Hon. M. Robertson, répondit qu'il serait favorable à l'introduction d'un item à cet effet dans les estimations supplémentaires. Les items suivants furent aussi adoptés: \$1,000 pour le Conseil d'agriculture; \$2,400 pour les Ecoles d'agriculture et \$20,000 pour l'immigration.

Le 3, L'Hon. M. Ouimet, présenta un bill relatif aux registres de l'Etat civil et donna les explications suivantes: En vertu de cette loi, tout ministre du culte qui aura reçu de son évêque l'autorisation de faire des mariages et des baptêmes aura par là même le droit de tenir des registres.

Puis la Chambre se forma en comité des subsides. L'item de \$90,000 pour les Chemins de Colonisation de première classe est présenté; mais sur une observation de M. Joly, la

considération de cet item est renvoyée à une prochaine séance, lorsque le Gouvernement aura fourni aux députés un rapport donnant des détails sur l'emploi des appropriations des années précédentes votées pour les mêmes fins. L'item de \$50,000 pour l'achat d'une nouvelle bâtisse publique est ensuite présenté. Cette bâtisse est celle connue sous le nom de casernes des Jésuites. M. Trudel remarqua que cet immeuble appartient aux Jésuites et qu'il leur reviendrait de droit. L'item est adopté. Différents autres subsides sont ensuite votés presque sans discussion; entre autres \$110,000 pour l'Asile de Beauport et \$20,000 pour l'Asile des Lunatiques de St. Jean.

Le 4, M. Beaubien soumit une pétition de Sir Hugh Allan, Bonnemann et autres pour l'incorporation d'une compagnie manufacturière de sucre de betteraves.

La Chambre continua l'examen des subsides. Celui de \$142,000 affecté aux chemins de fer devant aider la colonisation a provoqué une longue discussion dans laquelle le projet du chemin de fer du Lac St. Jean a été vivement attaqué par M. Joly et M. Gôrin. L'Hon. M. Chauveau répondit que ce chemin serait une magnifique entreprise pour le peuple de Québec. M. Tremblay dit aussi que la construction du Chemin jusqu'au Saguenay sera avantageuse non-seulement aux colons du Saguenay mais encore à tout le pays.

Le 5, il fut présenté plusieurs pétitions demandant une Université catholique à Montréal. L'Hon. M. Chauveau présente un bill pour que la décision des élections contestées soit donnée aux juges des cours supérieures et pour empêcher toute corruption électorale. En réponse à M. Dugas, l'Hon. M. Chauveau dit que le Gouvernement accordera dans certains cas des octrois gratuits aux premiers colons, dans les cantons non colonisés. Puis, la chambre continue l'examen des subsides.

Le 6, continuation de l'étude du budget. L'item de \$142,000 pour fins de colonisation a provoqué une ardente discussion. M. Joly en profita pour renouveler ses attaques contre le chemin de fer du Lac St. Jean. Il dit que le chemin est impraticable et que la contrée dont il servira de débouché est la moins productive du pays. L'Hon. M. Chauveau et M. Robitaille répondirent habilement à M. Joly et firent voir la nécessité et la praticabilité de ce chemin. Puis définitivement l'item est voté.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec

Délibérations du Conseil d'agriculture à sa dernière réunion à Québec, le 13 et 14 novembre dernier :

M. Joly a été réélu président, et M. Sommerville, vice-président du Conseil pour l'année prochaine.

M. le comte d'Archat fait la lecture d'une pétition demandant une aide pécuniaire pour sa manufacture de féculé de pommes de terre.

M. Massue secondé par M. Levesque fait motion :

Que c'est avec le sentiment du plus profond regret que ce Conseil a appris la mort du major T. E. Campbell, qui fut toujours un ami si dévoué de la cause agricole, et que ce Conseil saisit cette première occasion qui lui est offerte d'offrir à sa famille ses condoléances, en même temps que l'expression sincère de sa plus vive sympathie.—Adopté avec instruction d'envoyer une copie de cette motion à la famille de feu le major Campbell.

Lecture d'une pétition du Dr. Charbonneau demandant une allocation de \$400 comme professeur d'art vétérinaire à l'École d'agriculture de l'Assomption.

M. Ross secondé par M. L. Beaubien, fait motion : Que cette pétition soit référée au Comité des Ecoles d'Agriculture.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Ross, fait motion que M. le Chevalier Bonnemann soit maintenu entendu sur l'établissement d'un haras dans la Province de Québec.—Adopté.

M. Bonnemann prend la parole et donne de longs et intéressants détails sur les immenses avantages qu'il y aurait à fonder un haras national dans la Province de Québec; il soumet au Conseil un projet renfermant ses idées sur la manière d'établir ce haras dans cette province, après quoi M. L. Beaubien, secondé par M. Sommerville, fait motion : Que les membres du Parlement qui font partie du Conseil d'Agriculture forment un comité pour préparer une pétition à la législature pour lui demander de vouloir bien accorder une allocation suffisante pour assurer la création d'un haras national dans la Province de Québec.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Sommerville, fait motion :

Que les représentants de la presse soient admis aux séances de ce Conseil et qu'avis public de cette motion soit donné dans les journaux avant ces assemblées.—Adopté.

Considérant que l'action du Conseil d'Agriculture ne peut être efficace qu'en autant qu'une surveillance suivie et exercée, pour assurer l'exécution de tous les règlements passés par le Conseil, il est proposé par M. Casavant, secondé par M. Benoit :

Qu'il soit résolu que MM. Tassé, Sommerville, Massue, Beaubien, Browning et Casavant forment un comité exécutif du Conseil Agricole pour veiller à l'exécution de toutes les mesures passées par le Conseil, et que ce même Comité soit aussi chargé de préparer d'avance les mesures à proposer au Conseil; ce Comité devra s'assembler aussi souvent qu'il sera nécessaire, dans l'endroit que le Comité jugera convenable.—Adopté.

Proposé par M. Benoit, secondé par M. Massue :

Considérant que l'empierrement des chemins est absolument nécessaire pour assurer le progrès de l'agriculture dans la province, qu'il soit résolu : Que ce Conseil prie respectueusement le gouvernement (en attendant qu'il puisse subventionner directement cette entreprise) de provoquer la passation d'une mesure qui l'autorise à acheter le meilleur concasseur de pierres connu, pour le mettre à la disposition des compagnies d'empierrement, suivant telles conditions que le gouvernement jugera convenables pour la conservation de cette machine et pour se rembourser simplement de ses avances.—Adopté et référé au même Comité que celui pour le haras.

Proposé par M. Levesque, secondé par M. Faribault :

Que ce Conseil fasse la demande au gouvernement d'une allocation additionnelle de la somme de \$5,000, afin de pouvoir offrir des prix sur les fermes les mieux tenues dans chaque paroisse de la province.—Adopté.

M. Tassé, secondé par M. Marsan demande au Gouvernement provincial de venir en aide aux établissements industriels dont les matières premières sont des produits agricoles, tels que féculerie, sucrerie, etc.

Demande par pétition à la législature fédérale de modifier le tarif, en vue de favoriser l'agriculture du pays : par exemple imposer des droits assez forts sur les grains et les animaux venant des Etats-Unis et spécialement abolir les droits sur le tabac cultivé dans ce pays.

Demande par pétition à la législature de favoriser l'établissement de sucreries, féculeries, manufactures de toile

cordes, étoffes de laine, en n'imposant pas de droits sur ces produits manufacturés dans ce pays, en établissant des droits doubles ou au moins plus forts sur les mêmes produits venant de l'étranger et même des îles Britanniques, et promettant que ce tarif sera maintenu pendant environ dix ans—Adopté.

Proposé par M. Benoit, secondé par M. Casavant :

Qu'une pétition soit présentée au Gouvernement Fédéral de la part du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, le priant de bien vouloir prendre des mesures pour envoyer un délégué ou Commissaire à l'Exposition Universelle de Vienne pour représenter les intérêts de la Province—Adopté.

M. Casavant, secondé par M. Gaudet, fait motion : Que le rapport du comité soit adopté, et que lorsque l'association du Collège Agricole de Compton aura prouvé, à la satisfaction du Conseil : 1o. Qu'elle a en mains les fonds suffisants pour procéder à l'établissement du collège dans les proportions qui ont paru nécessaires au comité telles qu'établies dans son rapport présenté aujourd'hui, ce qui entraînerait une dépense de \$18,000 pour la première année, et 2o. qu'elle a obtenu du Conseil Municipal de Compton une prolongation du délai fixé pour l'ouverture du collège assez considérable pour donner le temps de faire tous les préparatifs nécessaires—qu'alors, le Conseil paie à l'association du collège agricole de Compton l'octroi annuel accordé aux collèges agricoles, et les arrérages de cet octroi depuis le 1er Mars 1872—à condition que l'association donnera au Conseil d'Agriculture une hypothèque sur les bâtisses et la ferme du collège pour la somme de \$5,000, afin de donner au public les sûretés qu'il est du devoir du Conseil d'Agriculture d'exiger—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Masson, fait motion : Que M. le Président du Conseil soit prié de s'adresser à l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique, priant cet honorable Monsieur de vouloir bien faire distribuer dans les écoles primaires de la campagne, comme livres d'école, de petits traités d'agriculture à la portée des élèves, entre autres, " Le petit manuel d'agriculture du Dr. LaRue."—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Massue, fait motion : Qu'il est désirable que les engrais ou amendements de quelque nature que ce soit, destinés à l'amélioration du sol, passent sans payer dans toutes Barrières sur chemins macadamisés planchés et autres.

Que le Conseil d'agriculture prie respectueusement le gouvernement de passer une loi à cette fin.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion : Que la somme de 30 centins sur la souscription de chaque membre des sociétés d'agriculture soit retenu par le Conseil qui, avec cette somme, publiera un journal agricole illustré dans les langues française et anglaise; que ce journal sera distribué gratuitement à chaque membre des sociétés d'agriculture.—Adopté sur division.

M. Ross, secondé par M. Gaudet, fait motion : Qu'en conformité à la motion précédente, le comité exécutif nommé par ce Conseil soit chargé de demander des soumissions pour l'impression d'un journal d'agriculture illustré et de faire rapport sur ces soumissions à la prochaine assemblée de ce Conseil.

M. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion : Que l'Exposition Provinciale ait lieu, l'année prochaine, à Montréal à la condition que la Corporation de cette ville accorde au Conseil d'Agriculture la somme de \$5,000 pour les fins de l'exposition, que la date en soit fixé par le comité

exécutif aussitôt que la ville de Montréal aura voté les \$5,000 et que les annonces en soient faits dans les journaux immédiatement après cette décision.

Budget de la Province de Québec

Dans notre dernier numéro nous n'avons pas pu dire qu'un mot sur la situation financière de la Province de Québec. Aujourd'hui nous sommes en possession de tous les chiffres et nous pouvons étudier plus complètement cette importante question en nous mettant au point de vue des intérêts agricoles.

Les recettes totales pour l'année finissant le 30 juin 1872 se montent à..... \$1,746,459.54

Les dépenses pour la même année se décomposent comme suit :

Législation	\$155,971.69
Gouvernement civil.....	132,455.20
Administration de la Justice	368,590.06
Education	291,023.33
Agriculture, Colonisation, Immigration, etc.	332,113.75
Travaux Publics.....	97,411.52
Institutions de charité.....	176,271.97
Gazette Officielle.....	7,912.24
Municipalités	2,408.00
Arbitrage d'après l'Acte Constitutionnel.....	4,108.00
Diverses autres dépenses.....	27,262.76
Prêt de grains de semence.....	28,050.00
Terres de la Couronne	102,106.71

Total des dépenses.....1,725,685.23

Excédant des recettes sur les dépenses..... 20,774.31

Balance restant en main l'année précédente.... 659,035.33

Au 30 juin 1872, il restait donc au Trésor..... \$ 679,809.64

Les dépenses pour fins agricoles ont été réparties comme suit : Agriculture, \$59,645.90; Immigration, \$19,894.28; Colonisation, \$149,443.57; Chemins à lisses et autres, \$103,120.00.

Les recettes probables pour l'année commençant au premier juillet prochain sont estimées à \$1,712,700.00, sans compter la balance restant au Trésor, soit.....\$1,712,700.00

Les dépenses probables pour la même époque sont calculées comme suit :

Législation	\$147,896.00
Gouvernement civil.....	138,120.00
Administration de la Justice.....	377,537.00
Education	311,610.00
Agriculture, Colonisation, Immigration	218,900.00
Travaux Publics	178,713.00
Institutions de Charité.....	187,750.00
Gazette Officielle.....	9,100.00
Arbitrage sous l'Acte Constitutionnel.....	5,000.00
Diverses autres dépenses.....	131,131.19
Terres de la Couronne	100,276.00

Total des dépenses probables.....1,806,033.19

Il y aura donc l'année prochaine un excédant des dépenses sur les recettes. Ce déficit, il est vrai, sera facilement couvert par la balance restant au trésor; mais il n'est jamais prudent, ni sage, de combler un déficit par les économies antérieures, ou, comme on dit vulgairement, de vivre sur le vieux gagné. Il faudra recourir à des estimés supplémentaires, et c'est ce que l'Hon. Commissaire des Finances se propose de faire, croyons-nous.

Dans l'estimé des dépenses pour l'exercice prochain, nous voyons l'agriculture, la colonisation et l'immigration figurer pour une somme de \$218,900. Cette somme est répartie comme suit : Agriculture \$56,400; Immigration \$20,000; Chemins à lisses \$15,000; Colonisation \$127,000.

Comme on le voit, la diminution n'est pas mince. De \$332,113.75 qu'ils étaient l'année dernière, les octrois pour fins agricoles tombent violemment à \$218,900; c'est une diminution de plus de \$100,000. Nous ne voulons adresser aucun reproche à nos gouvernants, néanmoins nous regrettons vivement cette tendance, car elle est réellement mauvaise au point de vue des intérêts généraux de la province. On ne devrait jamais oublier ce vieil adage: *Tout périt dans un pays où périt l'agriculture. Il ne faut pas être de grands économistes pour comprendre cette vérité.*

Nous concevons parfaitement que les nécessités gouvernementales forcent les hommes qui sont investis de notre confiance à retrancher sur certains items; mais l'agriculture est le dernier département que l'on devrait soumettre à ce retranchement; car c'est l'agriculture et la colonisation qui nous ont fait ce que nous sommes, et c'est de leur développement que dépend notre avenir.

Il nous semble que le moment est bien mal choisi pour effectuer de telles diminutions: le Conseil d'Agriculture a plus que jamais besoin d'argent. Vouant satisfaire les intérêts de cette Province, il travaille à l'amélioration de notre espèce chevaline et pour réussir il lui faut des fonds. Les sociétés d'agriculture ne remplissent pas complètement leur but parce qu'elles manquent de moyens, il faudrait donc augmenter sur leur faible montant. La colonisation marche avec une lenteur effrayante, ceux qui pourraient défricher nos terres incultes se sauvent, pour ainsi dire, chez nos voisins, et on lui refuse les moyens d'avancer plus rapidement. Non, ce n'est pas ainsi que l'on doit entendre les véritables intérêts d'un pays.

Néanmoins, il nous reste encore une espérance; l'Honorable Commissaire présentera un budget supplémentaire dans lequel il n'oubliera certainement pas les besoins de l'agriculture.

La morve des chevaux

Au moment où beaucoup de cultivateurs renouvellent leurs attelages, il est très-utile pour eux de nettoyer avec soin les harnais, mors, gourmeites, etc., qui ont pu être portés par des chevaux atteints de morve ou de charbon, affections essentiellement contagieuses et virulentes.

Dans l'armée on lave les harnais avec des dissolutions de chlorure de chaux, de potasse ou de savon; ces harnais bien nettoyés peuvent être impunément portés par des chevaux sains, après l'avoir été par des chevaux morveux.

Comme cette affection peut se communiquer du cheval au charretier, il faut recommander à celui-ci, lorsqu'il a la moindre plaie à la main, de ne pas exposer cette plaie au contact de la salive ou de l'écume du cheval, en outre, on doit toujours être muni d'avance d'une certaine quantité de chlorure de chaux liquide pour laver les plaies qui peuvent survenir pendant les travaux.

L'iode est le meilleur remède pour les chevaux affectés de la morve. Le Dr. Thompson leur administre par jour 5 onces de tincture d'iode étendue d'eau, divisés en quatre potions, pendant un mois et demi.

Petite Chronique

— Une grande exposition de fromages et de beurre vient d'avoir lieu en Angleterre. Des prix, dont la valeur s'élève ensemble à plus de 500,000 francs, ont été donnés aux meilleurs produits des comtés de Somerset, Wols, Dorset et d'Irlande. Les fromages comptaient 126 exposants, 32 de plus que l'année dernière; 41 agriculteurs, 5 de moins qu'en 1871, concourraient pour l'exposition de beurre. En même temps avait lieu un marché pour ces deux produits. Les ventes ont été faites à de bons prix.

— Suivant le *Times*, l'Angleterre a importé de l'étranger pendant les neuf premiers mois de l'année, pour 35 millions et demi d'œufs, dont la France avait fourni un peu plus de la moitié, soit pour 19 millions de francs.

Il ne faut point s'étonner, en présence de cette énorme exportation, si les œufs ont gardé pendant la belle saison des

prix exceptionnellement élevés sur tous nos marchés français de l'ouest, et du centre.

Cette cherté des œufs est un fait désormais normal. Soyez assuré que l'Angleterre ne cessera pas de rechercher cette denrée sur nos marchés pour se venger de la révision du régime douanier.

L'élevage des poules pondeuses est donc désormais une bonne et fructueuse spécialité, non-seulement pour la profession agricole, mais pour la vie rurale en général, car il n'est pas de ménage, si humble qu'il soit au village, qui ne puisse tirer un parti plus ou moins fructueux de cette spécialité.

MM. Davidson & Harte, entrepreneurs pour la Compagnie du Grand Tronc, à Richmond, viennent d'acheter une vaste étendue de terres à bois dans le 5ème rang de Melbourne. Ils ont pris des arrangements avec des gens d'Action, pour y faire couper le bois nécessaire à l'usage de la gare de Richmond durant nombre années. Ils ont aussi acheté des terres à bois dans Brompton, et ils se proposent de faire bûcher et charroyer à la gare de Richmond, cet hiver, 40,000 cordes de bois et 100,000 traverses de chemin de fer, entre Montréal, la Pointe-Lévis et Sherbrooke.

RECETTES

Moyen pour empêcher le lait de tourner

On jette dans le lait, toutes les fois qu'on a à redouter sa décomposition, quatre à cinq grains de sel, un clou ou tout autre morceau de fer.

Emploi de la betterave pour l'amélioration du papier

On assure que les résidus filamenteux de betteraves, lavés avec soin dans l'eau chaude, débarrassés par l'agitation du sable et des matières étrangères, amenés à l'ébullition dans une solution alcaline, et blanchis enfin au chlorure de chaux, forment une excellente matière pour la fabrication du carton et du papier; elle donne au coton la fermeté et la consistance qui lui manquent, et supplée, jusqu'à un certain point, à l'absence de chiffons de lin ou de chanvre.—*Cosmos.*

Moyen pour défendre les choux contre les chenilles

On sème à la volée sur les choux une poussière grise qui n'est autre que le déchet du battage du chanvre réduit en poussière; au bout d'une demi-heure, toutes les chenilles tombent comme asphyxiées. On pourrait peut-être aussi semer du chanvre entre les lignes de choux, l'odeur pénétrante du chanvre, quand il grandit, éloigne les papillons et les empêche de déposer leurs œufs. On dit même que ce moyen suffit pour chasser et faire périr les chenilles développées, ainsi que les altises et les pucerons. On pourrait encore arroser avec de l'eau dans laquelle on aurait fait infuser des feuilles de chanvre; on dit qu'une infusion de feuilles de noyer donnerait les mêmes résultats et serait bien suffisante pour détruire les chenilles des haies. Ces procédés peuvent être excellents, mais ils ne remplaceront jamais les oiseaux, ces grands auxiliaires de l'homme et de la nature; il faudra donc ne rien négliger pour conserver les oiseaux et leurs nids, et, certes, il s'en faut que l'on marche dans cette voie.—*Revue d'Economie Rurale.*

Moyen de rendre les taureaux dociles.—Il faut, avant de les faire sortir de l'étable, leur retrousser la queue et l'attacher à leurs cornes à l'aide d'une corde. L'animal alors se trouve forcé de tenir la tête haute, sinon la tension à laquelle le moindre mouvement de haut en bas soumet les muscles de sa queue lui fait éprouver des douleurs poignantes. Cet expédient le rend tellement docile qu'un enfant alors peut le conduire sans le moindre danger. On éviterait de cette façon les nombreux accidents auxquels le peu de soin qu'on a d'attacher les taureaux expose ceux qui les conduisent, soit aux champs, soit à la boucherie.

Bibliographie

Almanach Agricole, Commercial et Historique de J. B. Rolland & fils, pour l'année 1873, brochure in 12 de 64 pages; prix 5 cents.

Calendrier de la Puissance du Canada pour l'année 1873 avec la liste complète du Clergé dans la Puissance, 1 feuille; prix 5 cents.

En vente chez tous les libraires et marchands de la campagne.

LE
Scientific American

POUR 1873.
Superbement Illustré.

Le *Scientific American*, qui en est rendu à son 28ème volume, possède une circulation plus étendue que tous les autres recueils périodiques du même genre publiés dans le monde entier.

Ses matières embrassent les informations les plus récentes et les plus instructives au sujet des progrès de l'Industrie, de la mécanique et des Sciences dans tout l'univers.

Cette publication contient des descriptions illustrées des Inventions nouvelles, des nouveaux Instruments, des nouveaux Procédés, et des améliorations en tous genres qu'a subies l'Industrie; en outre, des faits utiles, des recettes, des suggestions et des avis mis à la portée des patrons et des employés par la plume d'écrivains compétents.

Des descriptions détaillées des Améliorations, Découvertes et Travaux importants, ayant trait à l'art des Ingénieurs Civils et autres et à celui des propriétaires de Moulins, ou se rapportant à l'exploitation des mines et à la Métallurgie; un rapport des derniers progrès obtenus dans l'application de la Vapeur, dans la confection des Engins à vapeur, dans les chemins de fer, la Construction des navires, la Navigation, la Télégraphie, l'Electricité, le Magnétisme, la Lumière et la Chaleur.

Les plus récentes découvertes relatives à la Photographie et à la Chimie, d'utiles applications de la Chimie aux Arts et à l'Economie Domestique.

Les derniers Aperçus concernant la Technologie, l'emploi du Microscope, les Mathématiques, l'Astronomie, la Géographie, la Météorologie, la Minéralogie, la Géologie, la Zoologie, la Botanique, l'Horticulture, l'Agriculture, l'Economie Rurale et Domestique, la Nourriture, l'Eclairage, la Ventilation, l'Obtention de la Chaleur et l'Hygiène.

En un mot, les Sciences et les Arts sont embrassés dans toutes leurs parties par le *Scientific American*. Nul de ceux qui désirent être bien renseignés sous ce rapport, ne devrait se passer de ce recueil.

Les Cultivateurs, les Mécaniciens, les Machinistes, les Inventeurs, les Fabricants, les Chimistes, les Amateurs de la Science, les Instituteurs, les membres du Clergé, les Avocats, les gens de tous les métiers et professions le trouveront d'une grande valeur. Il devrait avoir sa place dans toutes les Familles, Bibliothèques, Salles d'Etude et Bureaux, dans tout cabinet de lecture, collège, école et académie.

Le *Scientific American* paraît toutes les semaines, superbement illustré, à raison de \$3 par an seulement.

Les livraisons du *Scientific American* forment à la fin de l'année deux beaux volumes de près de mille pages, renfermant autant de matière à lire que quatre mille pages d'un livre ordinaire. Une liste officielle de toutes les Patentes émanées est publiée dans chaque numéro.

Des numéros-spécimens seront expédiés sur demandes gratuites. S'adresser aux éditeurs: Munn & Co., 37, Park Row, New-York.

PATENTES.

En Union avec la direction du *Scientific American*, M. Munn & Co. sont Solliciteurs de Patentes américaines et étrangères;

ils ont plus de 25 ans d'expérience à cet égard, et possèdent le plus grand établissement du monde. Si vous avez fait quelque invention écrivez-leur et envoyez-leur un dessin de cette dernière dans votre lettre; ils vous feront connaître promptement et *gratis*, si votre invention est nouvelle et mérite d'être patentée. Ils vous expédieront aussi, sans rien vous charger, un exemplaire des lois en vigueur concernant les Patentes, ainsi que des instructions sur la manière de s'y prendre pour obtenir une patente.

Les personnes qui voudront s'abonner ou *Scientific American* pourront le faire en s'adressant au Bureau de la *Gazette des Campagnes*.

Ste. Anne de la Pocatière, décembre 1872.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 15 Nov. 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

TERRE A VENDRE

Le soussigné nous prie d'annoncer qu'il offre en vente à des conditions faciles une terre de deux arpeats de large sur quarante-deux de profondeur plus ou moins, avec bêtises dessus érigées.

Le site est magnifique à environ une demi-lieue de l'Eglise, la terre en parfait état de culture et les bâtiments convenables.

Pour plus amples informations s'adresser à

FRANCOIS CARON.

Ste. Anne de Lapocatière,
4 Décembre 1872.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de
POLYCARPE NADEAU, Marchand de la Rivière-du-Loup,
(en bas) tant individuellement que comme ayant fait commerce en société sous la raison sociale de "NADEAU et HUDON"
Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à son domicile à la Rivière-du-Loup (en bas) le TRENTE-UNIEME jour de DECEMBRE courant à NEUF heures du matin pour recevoir un état de ses affaires et nommer un Syndic.

Rivière-du-Loup (en bas), 10 Décembre 1872.

J. ELZ. POULIOT,
Syndic Provisoire.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de
EMILE HUDON, Ecuyer, Marchand, de la Rivière-du-Loup
(en bas) tant individuellement que comme ayant fait commerce en société sous la raison sociale de "NADEAU et HUDON"
Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à son domicile à la Rivière-du-Loup (en bas) le TRENTE-UNIEME jour de DECEMBRE courant à NEUF heures du matin pour recevoir un état de ses affaires et nommer un Syndic.

Rivière-du-Loup (en bas), 10 Décembre 1872.

J. ELZ. POULIOT,
Syndic Provisoire.